Incrémentalisme : Berlin reconduit la licence, pas le commun

Entre 2023 et 2025, les achats de produits Microsoft passés par le contrat-cadre de l'administration fédérale allemande sont montés de 274,1 à 481,4 millions d'euros. Au même moment, le projet de budget 2027 ramène les titres dits de souveraineté du ministère fédéral du numérique de 137,9 à 129,7 millions d'euros, et la commission des finances du Bundestag a encore rogné le plus lourd d'entre eux. L'opérateur d'openDesk n'a toujours aucun financement de base. La chronique lit cet écart à l'aide de l'incrémentalisme budgétaire d'Aaron Wildavsky : ce qui est déjà dans la base se reconduit sans décision, ce qui n'y est pas se renégocie chaque année. Le miroir allemand chiffre ce que le discours français ne pose jamais côte à côte.

Par Alexandre Berge · 25 novembre 2026 · 18 min de lecture · Chronique

La licence monte sans que personne ne la vote

Le 6 février 2026, le Bundestag publie le recueil de questions écrites n° 21/4006. La question n° 142, posée par la députée écologiste Rebecca Lenhard, demande au gouvernement fédéral combien coûtent chaque année les licences Microsoft achetées par l'intermédiaire du contrat-cadre fédéral. La réponse, signée par le secrétaire d'État parlementaire Thomas Jarzombek pour le ministère fédéral du numérique et de la modernisation de l'État (BMDS), écarte d'abord les Länder et les communes, faute de données consolidées. Pour l'administration fédérale et les bénéficiaires de subventions fédérales, qui commandent sur un contrat-cadre de revendeur passé par la centrale d'achat informatique du Bund (ZIB), elle livre trois montants nets : 274 091 361,75 euros en 2023, 347 665 579,71 euros en 2024 et 481 369 660,77 euros en 2025.

La progression atteint 76 % en deux ans, dont 38 % sur la seule dernière année. Aucun de ces montants ne figure comme tel dans une ligne soumise au vote du Parlement. Ils sont la somme de commandes appelées, service par service, sur un contrat déjà conclu. La réponse prend d'ailleurs soin de prévenir que son périmètre déborde celui des ministères et de leurs administrations rattachées, de sorte que ses chiffres ne se comparent pas pleinement à ceux des questions antérieures.

En face, le 16 novembre 2026, netzpolitik.org rapporte, d'après Stephanie Gast Zepeda, qui

dirige le projet consacré au budget numérique au sein du think tank Agora Digitale Transformation, que les titres dits de souveraineté de l'Einzelplan 24 (le plan budgétaire du BMDS) reculent de 137,9 à 129,7 millions d'euros dans le projet gouvernemental pour 2027. Le briefing publié par Agora le 2 octobre 2026 confirme ces deux totaux. La baisse est de 8,2 millions d'euros, soit 5,9 %.

Trois termes portent l'argument. La **licence** désigne un droit d'usage acheté à un éditeur, renouvelé périodiquement, à un prix que fixe le vendeur. Le **commun** désigne ici un logiciel au code ouvert, développé et maintenu sous gouvernance publique et réutilisable par toute administration, dont la suite bureautique openDesk est l'exemple fédéral allemand. L'*incrémentalisme budgétaire* désigne le fait qu'un budget se construit par petits ajustements autour d'une base que personne ne réexamine. La chronique soutient que la troisième notion explique la divergence entre les deux premières.

> **L'incrémentalisme budgétaire selon Wildavsky (1964)**
>
> Dans *The Politics of the Budgetary Process* (1964, deuxième édition 1974), Aaron Wildavsky établit que le budget d'une agence n'est presque jamais réexaminé dans sa totalité : il se fonde sur celui de l'année précédente, l'attention se portant sur une plage étroite de hausses ou de baisses. Deux notions structurent ce calcul. La *base* est l'attente générale des participants que les programmes se poursuivront à un niveau proche de la dépense en cours. La *fair share* (part équitable) ajoute à la base l'attente de recevoir une certaine proportion des hausses, ou de supporter une proportion des baisses, appliquées à l'ensemble des agences. Wildavsky distingue enfin trois orientations par ordre croissant d'ambition : défendre la base, l'accroître, l'étendre à des programmes nouveaux. Avec Otto Davis et Michael Dempster (« A Theory of the Budgetary Process », *American Political Science Review*, septembre 1966), il opérationnalise la base comme le crédit voté l'année précédente.

La base protège ce qui est déjà une dépense

La dépense de licences n'a pas de titre budgétaire propre. Elle est dispersée dans les crédits de fonctionnement de chaque ministère et de ses services. La réponse du gouvernement fédéral à la question du groupe Die Linke (Drucksache 21/5413 du 14 avril 2026) en donne la mesure, pour l'ensemble des logiciels et non pour le seul Microsoft. En 2025, les dépenses de licences logicielles atteignent 253,2 millions d'euros pour le ministère des finances, 160,0 millions pour l'intérieur et 94,3 millions pour la défense. La réponse ne fournit pas de total, mais la somme des dix-huit lignes publiées s'élève à 629,0 millions d'euros. Le document précise que les montants ne sont ventilés par éditeur nulle part et qu'ils se limitent à ce qui a pu être établi dans le délai de réponse. Le BMDS, lui, déclare zéro euro : il n'a conclu aucun contrat sur la période, et ne disposait d'aucune informatique propre avant le 27 mars 2026.

La dispersion a un second effet. Le montant même de la base varie selon celui qui la compte. L'exposé des motifs de la question de Die Linke (Drucksache 21/5006 du 26 mars 2026) cite, d'après heise.de, 198 millions d'euros de coûts Microsoft en 2023 et 204,5 millions en 2024. La réponse faite à Rebecca Lenhard porte ces deux années à 274,1 et 347,7 millions en élargissant le cercle des acheteurs pris en compte. Pour la même dépense, deux documents parlementaires publiés à deux mois d'intervalle donnent deux ordres de grandeur.

Le mécanisme décrit par Wildavsky s'applique ici presque à l'état pur. Faire entrer une dépense dans la base, écrit-il, c'est établir l'attente qu'elle continuera et qu'elle fait partie de ce qui sera fait, de sorte qu'elle « will not normally be subjected to intensive scrutiny » (ne fera normalement pas l'objet d'un examen approfondi). Une souscription en cours est une base au sens strict : chacun s'attend à ce qu'elle soit reconduite au niveau courant, puisque l'arrêter interromprait la messagerie, la bureautique et les postes de travail. La discussion budgétaire, quand elle a lieu, porte sur l'incrément (la hausse tarifaire, les licences supplémentaires), jamais sur l'existence de la dépense. Et comme cet incrément se répartit entre des dizaines de lignes de fonctionnement, chacune justifiable isolément, il n'existe aucun lieu où la hausse de 207 millions d'euros entre 2023 et 2025 aurait pu être délibérée comme une décision. Une dépense que l'administration ne totalise pas de manière stable échappe d'autant mieux à l'examen.

Le ZenDiS vit hors de la base, donc sous renégociation

Le contraste avec le commun tient à la forme juridique du financement. Le Zentrum für Digitale Souveränität der Öffentlichen Verwaltung (ZenDiS) est la société publique qui développe openDesk et la forge openCode. Interrogé par le groupe Die Linke, le gouvernement fédéral répondait le 19 mars 2025 (Drucksache 20/15134) que le ZenDiS ne reçoit aucun crédit au titre d'une subvention ou d'un financement institutionnel, « sondern einzig Auftragsverhältnisse, innerhalb derer Leistungen vergütet werden » (mais uniquement des relations contractuelles dans lesquelles des prestations sont rémunérées). La même réponse précisait qu'aucune garantie de financement de base par l'État fédéral n'était prévue, la société devant à terme se financer par les commandes de ses actionnaires publics.

Treize mois plus tard, la Drucksache 21/5502 du 22 avril 2026 confirme ce modèle. La liste des commandes passées au ZenDiS et des sommes versées figure en annexe, classée « VS-Nur für den Dienstgebrauch » (diffusion restreinte), donc hors de la vue du public. Un contrat de développement d'openDesk existe, celui d'openConference a pris fin le 31 décembre 2025, et aucune commande concrète n'est en cours pour openCode, dont la prise en charge durable n'est pas prévue. Le BMDS a demandé à la société de présenter un concept de financement durable d'ici la fin de 2026.

Dans les termes de l'incrémentalisme, le ZenDiS n'a pas de base. Ses ressources dépendent de commandes que des ministères passent sur leurs propres crédits de prestations, contrat

par contrat. Wildavsky observe que l'absence de base rend le calcul de ce qu'un programme doit recevoir bien plus difficile, notamment lorsque le programme est nouveau, et que les crédits pour des programmes nouveaux sont particulièrement durs à obtenir. Chaque année, le ZenDiS doit reconquérir ce qu'il a obtenu l'année précédente, quand la licence n'a qu'à être reconduite. L'asymétrie ne tient pas à la qualité relative des produits. **Elle tient à l'endroit où la dépense est inscrite** : la licence est une dépense de fonctionnement installée, le commun un achat de prestation révocable.

Les chiffres d'usage montrent que le commun n'a pas encore franchi le seuil qui le rendrait, à son tour, incompressible. L'administration fédérale comptait 7 916 licences openDesk au 31 décembre 2025, dont 7 696 en production, et 8 756 au moment de la réponse, dont 8 475 en production. Une version durcie, conforme au référentiel de sécurité IT-Grundschutz, doit être disponible au 31 mars 2027.

> **Extrait de source : Drucksache 21/5502 (22 avril 2026)**
>
> À la question du nombre de postes de travail équipés d'openDesk en production, le gouvernement fédéral répond : « Es findet noch keine exklusive Nutzung von openDesk als Ersatz für proprietäre Lösungen statt. » (Il n'existe encore aucun usage exclusif d'openDesk en remplacement de solutions propriétaires.)
>
> La phrase a une portée budgétaire directe. Tant que le commun s'ajoute à la licence sans la remplacer, il ne libère aucune base. Il reste une dépense nouvelle, donc exposée, à côté d'une dépense ancienne, donc protégée.

Les titres de souveraineté absorbent l'effort

Le projet de budget 2027, adopté en conseil des ministres le 6 juillet 2026, se construit sous contrainte. Le ministère fédéral des finances indique que l'écart de 34 milliards d'euros initialement constaté a été entièrement comblé, et que les ministères ont appliqué pour cela les « 1%-Einsparvorgaben » (objectifs d'économie de 1 %). Dans ce cadre, l'Einzelplan 24 croît pourtant de 84,6 millions d'euros, de 1,36 à environ 1,44 milliard, selon le service de presse du Bundestag. Mais il porte pour la première fois une réduction globale non répartie de 90 millions d'euros, et le détail des titres dessine une hiérarchie. Le titre « Souveräne Dateninfrastruktur, Datenverfügbarkeit und Künstliche Intelligenz » passe de 89 à 81,2 millions. Le titre « Digitale Souveränität und Ökosysteme digitaler Innovationen », qui finance notamment la Sovereign Tech Agency (l'agence fédérale de soutien aux infrastructures logicielles ouvertes), glisse de 28,65 à environ 28,3 millions. Une nouvelle ligne d'environ 154,6 millions apparaît pour la consolidation de l'exploitation informatique.

La séance d'apurement de la commission des finances (Bereinigungssitzung), achevée au petit matin du 13 novembre 2026, a accentué le mouvement. L'Einzelplan 24 adopté par la commission atteint 1,52 milliard d'euros, soit 72,04 millions de plus que le projet

gouvernemental. La réduction globale de 90 millions est supprimée et remplacée par des coupes titre par titre. La principale hausse va à un nouveau groupe de titres consacré à la directive européenne NIS2 sur la cybersécurité, doté de 74,78 millions. Parmi les coupes, le titre de souveraineté des données et de l'IA perd encore 12,74 millions et tombe à 68,47 millions, soit 23 % de moins qu'en 2026. Les lignes de consolidation informatique sont elles aussi réduites, de 23 et de 24,25 millions.

La lecture incrémentale éclaire cette répartition. L'objectif uniforme de 1 % imposé à tous les ministères est la forme administrative de la *fair share* : chacun supporte une proportion de la baisse. Reste à savoir, à l'intérieur de chaque plan, quels titres la supportent. L'Einzelplan 24 lui-même est né dans la procédure parlementaire du budget 2026, par regroupement de crédits issus de six autres plans. Ses titres de souveraineté n'ont donc derrière eux qu'une seule année de base, c'est-à-dire une attente de reconduction encore fragile. Le groupe NIS2, lui, est adossé à une obligation juridique européenne. Quand un effort doit être réparti, ce sont les crédits de programme sans contrat en cours ni obligation légale qui le supportent, parce qu'ils peuvent être réduits sans rien interrompre. La dépense de licences, logée dans les crédits de fonctionnement des autres ministères, n'est même pas sur la table.

Le briefing d'Agora ajoute une difficulté de lecture. Il relève qu'un titre de 20,2 millions d'euros consacré aux prestations commandées à des tiers mêle des travaux de souveraineté numérique, dont openCode et openDesk, à un projet d'examen de l'environnement Microsoft, et il signale que ni le ZenDiS ni la Sovereign Tech Agency ne sont chiffrés séparément. Le commun n'a pas seulement une base mince, il n'a pas de ligne lisible.

L'accord de coalition « Verantwortung für Deutschland », signé le 5 mai 2025 par la CDU, la CSU et le SPD, promettait l'inverse : « Dafür richten wir unser IT-Budget strategisch aus und definieren ambitionierte Ziele für Open Source. » (À cette fin, nous orientons stratégiquement notre budget informatique et définissons des objectifs ambitieux pour l'open source.) Le cas suggère qu'une orientation stratégique ne crée pas de base. Une promesse de coalition n'engendre aucune attente de reconduction chez les participants au budget, alors qu'un contrat en cours ou une directive à transposer en engendre une.

> **Le chiffre structurant**
>
> Rapportée aux 129,7 millions d'euros des titres de souveraineté du projet 2027, la dépense fédérale de licences Microsoft de 2025 (481,4 millions) représente un rapport de 3,7 à 1. Rapportée au seul titre « Digitale Souveränität und Ökosysteme digitaler Innovationen » (environ 28,3 millions), le rapport atteint 17 à 1. La hausse Microsoft d'une seule année, de 2024 à 2025 (133,7 millions), dépasse à elle seule l'ensemble des titres de souveraineté du projet.

Munich avait déjà inscrit le retour dans la base

Le parallèle historique le plus proche n'est ni lointain ni étranger au sujet. En 2003, la ville de Munich engage la migration de ses postes de Windows vers un client Linux maison, LiMux. Le 23 novembre 2017, le conseil municipal réuni en séance plénière tranche en faveur d'un poste de travail unifié sous Windows, sur la recommandation d'une expertise confiée au cabinet Accenture. Selon l'estimation de la ville publiée par le Linux-Magazin le 24 novembre 2017, le renouvellement informatique d'ensemble coûtera environ 86 millions d'euros, dont une cinquantaine pour le poste de travail unifié (4,8 millions de matériel, 14 millions de personnel, 24 millions de conseil externe et 13,4 millions pour le prestataire municipal it@M) et une trentaine pour les licences Windows et Microsoft Office, la distribution logicielle et la gestion. Le plan d'investissement prévoit environ 6 000 licences Office. PC-Welt situe le montant total à 86,1 millions d'euros sur six ans.

La proximité structurelle tient en un point. Le retour à l'éditeur a été voté d'emblée comme un programme pluriannuel assorti de son enveloppe de licences. La licence est revenue avec sa ligne, et une ligne votée sur six ans devient, par construction, la base des exercices suivants. Le précédent munichois, déjà examiné sous l'angle de la mesure de la dépendance dans la chronique « Munich mesure sa dépendance, la France les logiciels » (1er août 2026), prend ici une portée budgétaire : une sortie d'éditeur ne devient durable que si le commun qui le remplace acquiert à son tour le statut de dépense reconduite. Le repli danois analysé dans la chronique du 18 juillet 2026 relève de la même famille, sans offrir la même lisibilité chiffrée.

Paris ne pose pas les deux colonnes côte à côte

Le miroir français inverse la situation documentaire. En Allemagne, les chiffres de licences émergent de questions parlementaires et les titres de souveraineté sont nommés dans le plan budgétaire du ministère. En France, le chiffre le plus précis provient d'une commission d'enquête. Le rapport n° 3054 de l'Assemblée nationale sur les dépendances structurelles dans le secteur du numérique, enregistré le 8 juillet 2026 (président Philippe Latombe, rapporteure Cyrielle Chatelain), établit que l'UGAP, la centrale d'achat public, a réalisé 293 millions d'euros de chiffre d'affaires avec les produits Microsoft en 2025, contre 233 millions en 2024, soit une hausse de 26 %. Ce montant agrège des acheteurs de l'État et des collectivités. Sur le seul périmètre des administrations interrogées par la commission, la dépense Microsoft s'élève à 115 millions d'euros en 2025, dont 98 millions sur le périmètre suivi par la direction interministérielle du numérique (DINUM).

Les documents budgétaires, eux, ne portent pas l'équivalent. Dans le projet annuel de performances 2027 de la mission « Direction de l'action du Gouvernement », l'action 16 « Coordination de la politique numérique » du programme 129 recule de 80,9 à 69,0 millions d'euros en autorisations d'engagement, soit 14,8 % de moins. La Suite numérique y est bien nommée, mais dans la description de la sous-action 16-01 « Produits interministériels », dotée

de 43,4 millions d'euros pour l'ensemble des produits mutualisés que la DINUM opère, sans montant isolé. Un fonds de concours destiné au « développement de communs numériques » prévoit un rattachement de 1,8 million d'euros en 2027, fléché sur cette même sous-action. Le même document annonce que la DINUM deviendra en 2027 l'Autorité de référence de l'intelligence artificielle et du numérique de l'État (ARIANE).

La France finance donc le commun selon une logique voisine de celle du ZenDiS, par agrégats et par contributions plutôt que par une ligne propre. Elle ne publie pas davantage, dans ses documents budgétaires, la dépense de licences qui lui fait face. **La base du commun reste invisible, et celle de la licence aussi.** Le discours français sur la souveraineté numérique ne s'expose pas au rapport de 3,7 à 1 que le budget allemand rend calculable, et la chronique du 2 septembre 2026 consacrée à la ré-internalisation inscrite au projet de loi de finances relevait déjà ce que coûte une ambition sans ligne.

Le budget 2028 dira si le commun peut entrer dans la base

L'*incrémentalisme* ne condamne pas le commun. Il indique la condition de sa survie : entrer dans la base, c'est-à-dire réussir la plus ambitieuse des trois stratégies que décrit Wildavsky, l'extension de la base à un programme nouveau. Tant qu'openDesk reste une prestation commandée au fil de l'eau et un ajout à la licence plutôt qu'un substitut, la licence garde le statut de dépense reconduite et le commun celui d'ambition renégociable. La tension posée en ouverture, entre une souveraineté qui baisse par arbitrage et une licence qui monte sans vote, ne se dénouera pas par un discours mais par un changement de nature budgétaire.

L'hypothèse se formule de manière vérifiable. Si le mécanisme décrit ici prévaut, le projet de budget fédéral 2028, attendu à l'été 2027, ne comportera toujours aucun titre nommé pour le ZenDiS ou openDesk dans l'Einzelplan 24, et la prochaine réponse parlementaire sur les licences Microsoft fera apparaître pour 2026 un montant supérieur aux 481,4 millions d'euros de 2025. À l'inverse, l'apparition d'un titre propre, ou d'un financement institutionnel issu du concept que le ZenDiS doit remettre fin 2026, signalerait que la base a commencé à changer de camp. Trois indicateurs sont observables sans information interne d'ici au 31 décembre 2027 : la nomenclature de l'Einzelplan 24 dans le projet gouvernemental 2028, le montant des titres de souveraineté après la séance d'apurement de novembre 2027, et le chiffre Microsoft 2026 dans une Drucksache de la 21e législature. Côté français, l'indicateur symétrique serait l'apparition, dans le projet annuel de performances 2028, d'une sous-action ou d'un montant isolé pour La Suite numérique.

Note méthodologique

Les montants allemands proviennent du projet gouvernemental 2027 (Drucksache 21/7300) et de la version adoptée par la commission des finances, tels que restitués par le service de presse du Bundestag, le vote en séance plénière étant programmé à partir du 24 novembre

2026. Le total des « titres de souveraineté » (137,9 puis 129,7 millions d'euros) relève du périmètre retenu par Agora Digitale Transformation, qui ne nomme pas tous les titres agrégés. Pour le titre « Digitale Souveränität und Ökosysteme digitaler Innovationen », netzpolitik.org retient 27,4 millions d'euros et le Bundestag environ 28,3 millions, Sovereign Tech Agency comprise : la chronique retient le chiffre du Bundestag. Les chiffres Microsoft relèvent du périmètre élargi de la réponse à la question n° 142. L'absence de ligne propre à La Suite numérique est constatée dans le projet annuel de performances de la mission « Direction de l'action du Gouvernement » consulté le 21 novembre 2026. L'interprétation par l'incrémentalisme est celle de l'auteur.

Sources

Sources primaires institutionnelles

Bundesministerium der Finanzen, « Bundeshaushalt 2027: Für ein starkes und krisenfestes Deutschland », communiqué n° 12/2026, 6 juillet 2026, https://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Pressemitteilungen/Finanzpolitik/2026/07/2026-07-06-regierungsentwurf-bundeshaushalt-2027.html

Deutscher Bundestag, heute im bundestag n° 358/2025 (Einzelplan 24 à créer dans la procédure parlementaire du budget 2026), 20 août 2025, https://www.bundestag.de/presse/hib/kurzmeldungen-1105894

Deutscher Bundestag, heute im bundestag n° 653/2026, « Haushalt 2027: Digitaletat steigt auf 1,44 Milliarden Euro », 19 août 2026, https://www.bundestag.de/presse/hib/kurzmeldungen-1205418

Deutscher Bundestag, heute im bundestag n° 939/2026, « Ausschuss beschließt Bundeshaushalt 2027 », 13 novembre 2026, https://www.bundestag.de/presse/hib/kurzmeldungen-1233152

Deutscher Bundestag, heute im bundestag n° 950/2026, « Haushalt 2027: Digitaletat steigt deutlich an », 17 novembre 2026, https://www.bundestag.de/presse/hib/kurzmeldungen-1233604

CDU, CSU et SPD, « Verantwortung für Deutschland », accord de coalition de la 21e législature, signé le 5 mai 2025, https://www.spd.de/fileadmin/Dokumente/Koalitionsvertrag2025_bf.pdf

Premier ministre, Projet annuel de performances, annexe au projet de loi de finances pour 2027, mission « Direction de l'action du Gouvernement », consulté le 21 novembre 2026, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/contenu/visualisation/1128222/file/PAP%202027%20-%20Direction%20de%20l'action%20du%20Gouvernement.pdf

Landeshauptstadt München, pétition « Beibehaltung von LiMux als Betriebssystem für die Stadtverwaltung », traitée en séance du conseil municipal du 23 novembre 2017, page

consultée le 21 novembre 2026, https://stadt.muenchen.de/service/info/stadtrat/10215207/

Documents parlementaires

Deutscher Bundestag, Drucksache 20/15134, réponse du gouvernement fédéral à la question 20/15064 du groupe Die Linke sur le financement du ZenDiS, 19 mars 2025, https://dserver.bundestag.de/btd/20/151/2015134.pdf

Deutscher Bundestag, Drucksache 21/4006, « Schriftliche Fragen mit den in der Woche vom 2. Februar 2026 eingegangenen Antworten der Bundesregierung », question n° 142 de Rebecca Lenhard, 6 février 2026, https://dserver.bundestag.de/btd/21/040/2104006.pdf

Deutscher Bundestag, Drucksache 21/5006, question du groupe Die Linke, « Lizenzkosten der Bundesverwaltung für Produkte von Microsoft und anderen US-amerikanischen Techkonzernen », 26 mars 2026, https://dserver.bundestag.de/btd/21/050/2105006.pdf

Deutscher Bundestag, Drucksache 21/5413, réponse du gouvernement fédéral à la question 21/5006, 14 avril 2026, https://dserver.bundestag.de/btd/21/054/2105413.pdf

Deutscher Bundestag, Drucksache 21/5502, réponse du gouvernement fédéral sur le développement et le financement du ZenDiS, 22 avril 2026, https://dserver.bundestag.de/btd/21/055/2105502.pdf

Assemblée nationale, rapport n° 3054 fait au nom de la commission d'enquête sur les dépendances structurelles et les vulnérabilités systémiques dans le secteur du numérique et les risques pour l'indépendance de la France, tome I, enregistré le 8 juillet 2026, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/RAPPANR5L17B3054-t1.html

Assemblée nationale, compte rendu de la réunion d'examen du rapport de la commission d'enquête, 8 juillet 2026, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/CRCANR5L17S2026PO878304N047.html

Cadre théorique

Aaron Wildavsky, *The Politics of the Budgetary Process*, deuxième édition, Boston, Little, Brown, 1974 (première édition 1964), en particulier section « Fair Share and Base », p. 16 et 17, ainsi que p. 65 et p. 108 et 109, https://archive.org/details/politic_wil_1974_00_6714

Otto A. Davis, M. A. H. Dempster et Aaron Wildavsky, « A Theory of the Budgetary Process », *American Political Science Review*, vol. 60, n° 3, septembre 1966, p. 529 à 547, https://www.cmu.edu/dietrich/sds/docs/davis/A%20Theory%20of%20the%20Budgetary%20Process.pdf

Analyse budgétaire indépendante

Stephanie Gast Zepeda et Stefan Heumann (Agora Digitale Transformation), « Briefing: Einzelplan 24, Haushaltsentwurf 2027 », 2 octobre 2026, https://agoradigital.de/wp-content/

uploads/2026/11/ADT_Briefing-EP-24.pdf

Parallèle historique

Linux-Magazin, « Stadt München schätzt Kosten der Migration von Linux zu Windows », 24 novembre 2017, https://www.linux-magazin.de/news/stadt-muenchen-schaetzt-kosten-der-migration-von-linux-zu-windows/

Denise Bergert, « Vorzeigeprojekt: München beendet LiMux », PC-Welt, 24 novembre 2017, https://www.pcwelt.de/article/1167734/vorzeigeprojekt-muenchen-beendet-limux.html

Presse primaire

Esther Menhard, « Bundeshaushalt: Kein Moos für Open Source », netzpolitik.org, 16 novembre 2026, corrigé le 19 novembre 2026, https://netzpolitik.org/2026/bundeshaushalt-kein-moos-fuer-open-source/